

LA COMMUNE DE MANNEVILLE LA GOUPIL (76110)

Recherche des jeunes dans le cadre du dispositif « Tope-là » mis en place par le Département de Seine-Maritime, pour les aider à réaliser leurs projets en contrepartie d'un engagement bénévole au sein de la commune.

Pour cela, il faut :

- avoir entre 16 et 25 ans,
- résider en Seine Maritime depuis au moins 6 mois,
- présenter un projet à hauteur de 400 €, qui sera financé par le Département, en lien avec ses études, sa formation ou sa mobilité,
- avoir un compte bancaire ou postal,
- s'engager à faire au moins 40 heures de bénévolat.

Le travail à réaliser en échange participe à l'entretien des espaces verts de la commune ou autre.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous adresser au secrétariat de la Mairie de Manneville la Goupil en téléphonant au 02.35.27.75.76 ou en écrivant à mairie@mlg76.fr